

MANIFESTE « POUR FAIRE SOCIÉTÉ »

NOS PROPOSITIONS
POUR LES ÉLECTIONS
MUNICIPALES 2026
AUX CANDIDAT·E·S
ET AUX CITOYEN·NE·S



POURQUOI CE MANIFESTE ?

Parce que le contexte actuel impose une vigilance accrue. La montée préoccupante de l'extrême droite, la progression d'extrémismes politiques de tous bords et l'effritement du projet républicain créent des tensions inédites dans notre vie démocratique. Les principes d'égalité, de liberté, de fraternité et de laïcité qui fondent notre contrat social peuvent aujourd'hui être fragilisés si nous ne réaffirmons pas collectivement leur importance.

Parce que, face à ces dérives, notre fédération, notre mouvement et l'ensemble du réseau de la Ligue de l'enseignement portent une histoire singulière, profondément implantée dans les territoires. Depuis plus de 150 ans, nous contribuons à la participation citoyenne, au déploiement des politiques publiques locales et à la construction d'un projet éducatif, culturel et social fondé sur l'émancipation et l'humanisme. Cette expérience nous confère naturellement une légitimité à alerter, mais surtout à accompagner.

Parce que les élections municipales de 2026 représentent un moment décisif. Elles engagent un choix de société : celui d'un repli identitaire et d'un affaiblissement des solidarités, ou au contraire celui d'un développement local fondé sur l'ambition éducative, la cohésion sociale, la culture, le sport, la jeunesse et la démocratie.

C'est pourquoi la Ligue de l'enseignement se positionne comme une force de proposition pour soutenir les collectivités et les futures équipes municipales. Notre ambition est claire : contribuer à construire des projets fondés sur des actions cohérentes, ancrées dans les valeurs républicaines, laïques et humanistes. Nous souhaitons renforcer les liens entre élus, acteurs associatifs et citoyens pour répondre ensemble aux défis démocratiques, sociaux et éducatifs qui traversent nos territoires.

MANIFESTE POUR FAIRE SOCIÉTÉ



Guillaume REGNAUT

Président de la Ligue
de l'enseignement du Nord

A l'approche des élections municipales de 2026, La Ligue de l'enseignement souhaite s'adresser à l'ensemble des candidates et candidats qui aspirent à prendre part à la construction de l'avenir de leurs communes.

Ce manifeste, que nous vous proposons, s'inscrit pleinement dans la continuité des travaux portés récemment par **Le Mouvement associatif** et **Hexopée**, auxquels nous avons contribué et dont nous partageons les constats.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Les associations constituent aujourd'hui un pilier essentiel de la vitalité locale, représentant **1,5 million d'associations, 20 millions de bénévoles, et près de 10 % de l'emploi privé en France, soit 1,89 million de salarié·es**.

Elles portent 90 % des clubs sportifs, 50 % des centres de loisirs, 40 % des crèches, 80 % des établissements d'enseignement culturel ou encore la majorité des services de proximité indispensables à la cohésion sociale. Pourtant, selon les enquêtes conjointes menées par Le Mouvement associatif et ses partenaires, **1 association employeuse sur 2 a perdu des financements en 2025, et 90.000 emplois associatifs sont aujourd'hui menacés**.

Du côté de l'Éducation populaire, l'étude réalisée par Hexopée rappelle son rôle déterminant : **70 % des Français** ont participé à un moment de leur vie à des activités d'éducation populaire, et sans ce secteur, ce sont 1,2 milliard d'heures de travail et 70 milliards d'euros de productivité qui disparaîtraient chaque année pour les familles et l'économie nationale. Avec **470 000 salarié·es**, les métiers de l'animation et de l'éducation populaire représentent un secteur d'utilité sociale stratégique pour les territoires.

Ces données confirment ce que nous observons au quotidien : il n'y a pas de vitalité communale sans un tissu associatif solide, pas de réussite éducative sans continuité entre l'école, le périscolaire, les loisirs, la culture et le sport, pas de cohésion sociale sans les associations qui accompagnent, écoutent, soutiennent, innovent et relient.

01. S'ENGAGER POUR LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LA LAÏCITÉ

**« Ici, chacun a sa place.
La République, c'est notre bien commun. »**

01 Signer, communiquer et faire vivre la charte de « La diversité est une force pour la République »

- ▶ Organiser une cérémonie de signature en présence des associations, des habitants, de la Ligue de l'enseignement, et des acteurs jeunesse.
- ▶ Intégrer la Charte dans le règlement intérieur des instances municipales.

02 Faire vivre concrètement des espaces de lutte contre les discriminations

- ▶ Animer des ateliers/débats repérer et déconstruire les stéréotypes, agir face aux discriminations...

03 Former ses agents au principe de laïcité et à la lutte contre les discriminations

- ▶ Mettre en œuvre une formation interne et créer un guide municipal "Laïcité & discriminations" remis à chaque agent.

04 Permettre aux bénévoles associatifs de sa commune de se former et de s'outiller au PRINCIPE de laïcité et à la lutte contre les discriminations

- ▶ Sessions de formation ouvertes à toutes les associations de la commune : principes de laïcité, prévention des discriminations, gestion de conflits, posture éducative, ...

05 Faire vivre sur sa commune les semaines départementales d'éducation à la laïcité et à la fraternité

- ▶ Programmer une semaine d'animations locales en lien avec la Ligue de l'enseignement en associant les habitants, mobilisant les établissements scolaires et mettant en lumière les initiatives du territoire.

• **69 %** des Français déclarent faire confiance à leur maire, faisant de lui l'élu le plus crédible aux yeux des citoyens, bien devant les responsables nationaux
(Source : CNCDH rapport 2023)

• Une synthèse récente sur la laïcité rappelle qu'environ **70 %** des Français la jugent essentielle pour garantir la cohésion sociale
(Source : Ifop - juin 2023)

• **PLUS DE 5 000** infractions à caractère raciste ou antireligieux au sens strict.
(Source : CNCDH rapport 2023)

02. S'ENGAGER POUR LA VIE ASSOCIATIVE

« Des associations fortes, c'est un village vivant et une commune qui respire. »

06 Reconnaître les associations pour ce qu'elles sont au-delà de ce qu'elles font en les finançant par une subvention de fonctionnement sans contrepartie de projet.

► Créer une subvention de fonctionnement "Cœur de vie associative" destinée à soutenir l'objet associatif et non un projet spécifique

07 Privilégier la subvention comme principal mode de financement à la place des marchés publics

► Voter une délibération cadre : "La commune privilégie la subvention dès lors que l'objet relève de l'intérêt général et de l'initiative associative."

08 Sécuriser l'action des associations sur la durée en ayant recours aux conventions pluriannuelles de moyens

► Signature de CPOM de 3 ans en co-construisant les objectifs et en mettant en œuvre un mécanisme de révision

annuelle (inflation, évolution des missions, augmentation des charges, ...)

09 Permettre la mise en œuvre de formations des bénévoles d'associations, la mise à disposition de locaux et le prêt de matériel

► Mise à disposition de salles municipales (Salles de réunion, gymnases, médiathèques, espaces jeunesse, salles polyvalentes, ...)

10 Mettre en œuvre un forum associatif permettant à la population de connaître la richesse de son territoire

► Organisation annuelle d'un Forum des associations lors du week-end de rentrée scolaire dans un lieu central (gymnase, place publique, salle polyvalente, ...) avec des stands, des démonstrations, des ateliers participatifs, ...

• 2 FRANÇAIS SUR 3
sont impliqués dans la vie associative
(Source : Étude INJEP - 2023)

• 9 FRANÇAIS SUR

10 considèrent les associations comme l'un des principaux acteurs d'une vie locale riche
(Source : Panorama du Mouvement associatif dans le document (re) faire commune- 2025)

• 153 000 associations emploient 1,89 million de salariés soit près de **10% DE L'EMPLOI PRIVÉ** en France, soit davantage que la construction ou les transports

03. S'ENGAGER POUR LE SPORT ET LA CULTURE

« Le sport et la culture, c'est l'énergie qui nous rassemble. »

11 Soutenir les pratiques amateurs par la mise à disposition d'équipement et la mise en œuvre d'un festival local

- ▶ Créer des créneaux spécifiques "pratiques amateurs" dans la semaine dans les espaces culturels
- ▶ Mettre en œuvre d'un Festival annuel en partenariat avec le centre de ressources du Théâtre en amateur (CRTA)

12 Développer les résidences d'artistes dans sa commune au plus près des habitants

- ▶ Accueillir en résidence un artiste au sein de lieux du quotidien : une école, un centre social, une médiathèque, un Ehpad, un service jeunesse, un tiers-lieu, ...)

13 Reconnaître la culture comme un outil transversal des politiques publiques

- ▶ Déployer un Contrat local d'EAC, articulé au PEDT, incluant rencontres avec les œuvres, pratiques artistiques et connaissances culturelles.

14 Permettre le développement du sport pour tous via l'UFOLEP qui œuvre au-delà de la pratique sportive pour que le sport soit un véritable outil d'éducation, de citoyenneté, de santé et d'émancipation

- ▶ Contacter l'UFOLEP pour mettre en œuvre une stratégie conjointe d'information aux habitants et associations de votre commune.
- ▶ Développer les Maisons Sport-Santé, en coopération avec l'UFOLEP

15 Favoriser l'émergence au sein des écoles publiques de sa commune de classes USEP répondant tant à des enjeux de développement moteur des enfants qu'à des enjeux de santé publique.

- ▶ Contacter l'USEP pour mettre en œuvre une stratégie conjointe d'information aux parents d'élèves et écoles de votre commune.
- ▶ Aider financièrement la prise de licence USEP pour les enfants des écoles publiques
- ▶ Soutenir la création d'une association USEP dans toutes les écoles publiques de la commune

• **59 % DES FRANÇAIS DE 15 ANS OU PLUS** pratiquent un sport au moins une fois par semaine
(Source : Injep - juin 2023)

• **LES FEMMES NE REPRÉSENTENT QU'ENVIRON 38 %** des licencié·es sportifs en France, selon des données du CNOSF

• Le Baromètre 2025 de l'Observatoire des politiques culturelles montre qu'entre 2024 et 2025, près de **50 %** des collectivités ont réduit leurs dépenses culturelles, contre seulement 22 % qui les ont augmentées.

04. S'ENGAGER POUR LA DÉMOCRATIE LOCALE

« Décider ensemble, c'est mieux vivre ensemble »

16 Mettre en œuvre des espaces participatifs permettant d'avoir un dialogue structuré avec les acteurs associatifs

- ▶ Créer un Conseil local de la Vie Associative (CLVA)
- ▶ Organiser des "Matinales associatives" avec un format souple (1h30, échanges + informations pratiques)

17 Reconnaître les associations comme corps intermédiaire en leur donnant notamment une place dans la définition des politiques publiques.

- ▶ Créer un "Collège associatif" dans les instances de concertation

18 Mettre en œuvre un budget participatif permettant aux citoyens d'affecter une partie du budget communal à des projets d'investissement et/ou de projets

• En 2024, les budgets participatifs représentent **184 MILLIONS €** d'investissements décidés directement par les citoyens, soit environ 0,3 % des investissements totaux des collectivités à l'échelle nationale.
(Enquête nationale budgets participatifs pour le Réseau national des budgets participatifs. - 2024)

• **74 %** des Français ne font pas confiance à "la politique", illustrant un malaise démocratique profond à l'échelle nationale qui gagne l'échelle locale
(Enquête CEVIPOF 2025)

innovants liés à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

- ▶ 1 à 3 % du budget d'investissement, ou un montant fixe (20 000 à 150 000 € selon la taille de la commune)
- ▶ Créer un appel à projets citoyen simple autour de l'ESS (repair café, ressourcerie, coopérative jeune, ateliers vélos solidaires, ...)

19 Instaurer des temps annuels de réunions publiques visant à rendre compte de l'action publique et de récolter les attentes des citoyens

- ▶ Organiser une Assemblée communale annuelle faisant état du bilan annuel du maire et de l'équipe municipale (projets réalisés, finances, perspectives, ...)
- ▶ Organiser une session de questions-réponses ouverte à tous diffusée en direct sur les réseaux et en replay.

• **14 %** des Français participent ou ont participé activement à la vie locale
23 % se disent prêts à s'engager 35 % aimeraient le faire mais manquent de temps
24 % seraient prêts à siéger au conseil municipal
(Enquête de l'Observatoire de la démocratie de proximité AMF-CEVIPOF/SciencesPo - septembre 2025)

05. S'ENGAGER POUR L'ÉDUCATION ET L'ÉCOLE PUBLIQUE

« Il faut tout un village pour éduquer un enfant. »

20 En soutenant le départ en vacances des jeunes et des familles rendant effectif le droit aux vacances

- ▶ Créer un Fonds municipal Vacances qui aide financièrement les familles ayant besoin d'un coup de pouce financier.
- ▶ Mettre en place des séjours municipaux

21 En soutenant le départ en classes de découvertes d'une tranche d'âge par des séjours de proximité

- ▶ Prendre en charge une partie du coût du séjour pour les séjours réalisés dans le département ou à proximité (ex : les Argousiers à Merlimont, Parc départemental d'Olhain,...)

22 En faisant des Projets Éducatifs de Territoire (PEDT), un outil de transformation sociale couvrant tous les temps de l'enfant

- ▶ Mettre en œuvre un PEDT avec des ambitions définies avec les partenaires du territoire

23 En conventionnant avec les mouvements d'éducation populaire

pour que, quand vous n'avez pas les compétences internes, vous puissiez déléguer la gestion du périscolaire et de l'extrascolaire sans passer par des marchés publics

- ▶ Signer une convention de délégation de service éducatif avec un mouvement d'éducation Populaire comme la Ligue de l'enseignement hors Marché public

24 Mettre en œuvre la gratuité de la restauration scolaire pour tous

- ▶ Décider politiquement du principe de gratuité afin de lutter contre les inégalités et favoriser la réussite éducative de tous.

25 Investir pour que les locaux de l'école publique restent sûrs, accueillants et bien équipés

- ▶ Lancer un plan pluriannuel d'investissement (PPI) : isolation, sécurité, accessibilité PMR, rénovation énergétique, cour d'école végétalisée.
- ▶ Travailler avec la ligue de l'enseignement à la mise en œuvre de « boîte à jouer » favorisant le jeu libre dans le temps scolaire et périscolaire.

- L'éducation prioritaire concerne aujourd'hui **21%** des élèves, sur la base d'une carte qui n'a pas été révisée depuis dix ans et ne reflète plus entièrement les réalités socio-économiques actuelles
(Source : Cour des comptes 2025)

• Des analyses récentes estiment que la France pourrait compter **19 % D'ÉCOLIERS EN MOINS** d'ici 10 ans, une évolution démographique qui pourrait être une opportunité pour réduire la taille des classes et corriger les inégalités.
(Source : IPP- perspectives budgétaires- juin 2025)

- Les écoles représentent **30 % DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE** des bâtiments communaux, ce qui en fait le type de bâtiment le plus consommateur d'énergie
(Source : Ministère de l'Éducation nationale - 2025)

06. S'ENGAGER POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

« La transition, on la construit ici, avec et pour nos habitants. »

26 En intégrant l'ESS dans toutes les stratégies municipales d'urbanisme, de mobilité, de transition écologique, d'emploi, ...

- ▶ Réserver des locaux à loyers modérés pour les structures ESS (tiers-lieux, ressourceries, ateliers partagés)
- ▶ Réserver une part des chantiers municipaux à des structures d'insertion

27 En formant ses agents et élus à l'ESS pour leur permettre de concevoir et de mettre en œuvre des politiques publiques vertueuses plus justes et plus solidaires.

- ▶ Former au moins 1 agent chargé d'accompagner les projets, orienter les associations, suivre les dossiers ESS

28 En favorisant les alliances locales pour l'emploi local et l'insertion professionnelle

- ▶ Organiser un Forum annuel de l'emploi et de l'ESS valorisant des métiers du lien, du sport, de l'animation, de la culture et du médico-social

29 En déployant un plan communal d'alimentation durable.

- ▶ Soutenir les producteurs locaux et circuits courts

30 En favorisant des expériences entrepreneuriales par la mise en œuvre d'une coopérative jeunesse de services et/ou une coopérative jeunes majeurs.

- ▶ Créer une CJS durant l'été réunissant 10 à 12 jeunes, accompagnés par des animateurs de la Ligue de l'enseignement

31 En favorisant le recours à des structures non marchandes dans les délégations de service public

- ▶ Adopter une délibération cadre affirmant la priorité donnée aux associations dans les DSP lorsque l'objet relève de l'intérêt général

- Les investissements publics et privés "climat" en France ont reculé à 102,2 milliards d'euros en 2024, soit une **BAISSE DE 5%** par rapport à 2023, alors qu'il faudrait les augmenter d'environ 87 milliards d'euros par an d'ici 2030 pour respecter les

engagements climatiques
(Matthieu GOHARD - Le Monde - juillet 2025)

- L'ESS représente **27 % DE L'EMPLOI PRIVÉ** dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et 18 % de l'emploi privé en zone rurale
(ESS - juin 2024)

- L'économie sociale et solidaire représente **10 % DU PIB FRANÇAIS** et emploie 2,4 millions de salariés en zone rurale
(ESS - juin 2025)

07. S'ENGAGER POUR LES JEUNESSES

«Faire confiance à nos jeunes, c'est préparer l'avenir. »

32 Participer au financement et au développement de dispositifs permettant aux jeunes de s'engager : formation BAFA/ BAFD, Premiers Secours Civiques (PSC), ...

► Mise en œuvre d'une aide financière pour le BAFA / BAFD de 150 € par jeune s'engageant à travailler lors des vacances dans la commune

33 Développer la mise en œuvre du service civique au sein de la commune comme véritable outil d'engagement de la jeunesse

► Ouvrir des missions dans le domaine de la culture, du sport, de l'environnement, de la solidarité, de la citoyenneté, du numérique, des seniors, ...

34 Accompagner l'émergence de projets et d'initiatives de jeunes en encourageant des espaces consultatifs (ex : consultation jeunesse, juniors associations, ...)

► Missionner la Ligue de l'enseignement pour réaliser une « Consultation jeunesse » avec restitution publique pour l'intégrer aux politiques jeunesse.

► Positionner un animateur de la commune comme relai local des juniors associations

35 Favoriser la citoyenneté européenne par la mise en œuvre notamment de projets, de séjours et

d'échanges à l'échelle Européenne.

► Mettre en œuvre des échanges européens sous la forme d'un séjour culturel, sportif ou linguistique

36 Améliorer l'accueil périscolaire, l'accès aux activités culturelles et sportives, et en menant des actions de prévention notamment sur les questions de santé mentale

► Mettre en place un Parcours culturel et sportif pour que chaque enfant bénéficie d'un spectacle vivant, d'une action sportive et d'une action citoyenne chaque année

37 Instaurer un Comité Jeunes ayant pour objectif la mise en œuvre de projets à destination de la jeunesse sur le territoire et disposant d'un budget dédié

► Créer un budget participatif jeunes (ex : 5.000 à 20.000 € selon taille de la commune) avec vote des projets par les jeunes eux-mêmes.

38 Faciliter l'accès à l'information des jeunes aux différents dispositifs et aides comme ceux proposés par le département, la CAF,...

► Aller vers les jeunes en mettant en œuvre des permanences en collège, lycée, centre social, maison des jeunes,... et des stands lors d'événements : forum associatif, journée citoyenne, actions sportives, ...

- Plus de 16 % des 18-29 ans et plus de 20 % des moins de 18 ans vivent **SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ**
(Source : Injep – chiffres clés de la jeunesse -2024)

• Une enquête de 2025 indique qu'environ **25% DES 15-29 ANS** se disent atteints de dépression
(Source : Enquête 2025 de l'Institut Montaigne, la Mutualité française et l'Institut Terram)

• ENVIRON 1 PRIMO-VOTANT SUR 2 manque d'informations pratiques sur les démarches de vote au point que cela constitue un frein à leur participation
(Source : INJEP, ONG A voté, IFOP)

Rédaction

**Guillaume Regnaut
Christian Beauvais
Romain Berrezaie**

Conception

Olivier HUBERT

Crédits photos

**CDC, Jan Kopriva, Novi Raj,
Rebecca Chandler, Sonhador Trindade,
Jade Masri.**

MANIFESTE «POUR FAIRE SOCIÉTÉ»

NOS PROPOSITIONS POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026
AUX CANDIDAT·E·S ET AUX CITOYEN·NE·S

CONTACT

CHRISTIAN BEAUVAIS
cbeauvais@ligue59.org

**« La Ligue ne s'occupe que de l'éducation au suffrage universel,
non pour faire des élections, mais des électeurs,
non pour faire des candidats mais des citoyens. »**

JEAN MACÉ

Fondateur de la Ligue de l'enseignement

